



RAPPORT D'ÉVALUATION 2021

Résumé exécutif

Tunisie

Programme d'appui au Secteur des Médias en Tunisie
(PAMT)

Contexte

Depuis la révolution de 2011, le paysage médiatique tunisien a été l'objet de beaucoup d'attention, tant des Tunisiens eux-mêmes, sortant d'une longue dictature, que de la part de très nombreux donateurs et gouvernements à l'échelle globale mais en particulier des pays européens. Plusieurs projets de soutien aux médias dans une perspective du renforcement de la démocratie, ont été soutenus par différents pays et grandes puissances.

L'Union européenne n'a pas été absente de cet élan international. Bien au contraire, elle a participé aux différents groupes de coordination qui se sont constitués durant la période 2012-2014. La première étape a été d'initier une phase de réflexion et d'études pour définir la stratégie. Un rapport préliminaire a permis de définir le type de soutien qu'elle pouvait apporter et a notamment fixé un premier ordre de grandeur pour un programme d'aide, à savoir 10/12 millions d'euros. Selon ce rapport, « L'objectif global du projet est de renforcer le secteur des médias professionnels en Tunisie afin de garantir

la diffusion d'une information indépendante et plurielle auprès de toute la population tunisienne »

Trois objectifs principaux ont alors été identifiés :

- 1) l'accompagnement des réformes de modernisation du secteur ;
- 2) la professionnalisation des acteurs concernés ;
- 3) la décentralisation de l'accès à l'information et le développement des médias régionaux.

Le « Programme d'Appui au Secteur des Médias en Tunisie (PAMT) » en est résulté et fut lancé le 27 Février 2017 avec un budget de 10 millions d'euros pour une durée de 30 mois. Les bureaux du Programme sont situés au deuxième étage des locaux du Centre Africain du Perfectionnement des Journalistes et des Communicateurs (CAPJC), qui sera le partenaire tunisien pour la mise en œuvre du PAMT aux côtés du consortium de Particip : France Médias Monde (FFM), DW Akademie (DWA),

Article 19, et Agenzia Nazionale Stampa Associata (ANSA).

Cette évaluation finale est principalement destinée à fournir une analyse globale et indépendante de la performance du PAMT aux services compétents de l'Union européenne et aux parties prenantes intéressées, en prêtant une attention particulière aux résultats finaux, en comparaison avec les objectifs attendus.

L'évaluation finale a débuté le 8 mars 2021 pour se terminer à la fin du mois d'avril de la même année. Elle s'est déroulée dans des conditions particulières dues à la pandémie de la Covid-19. En effet, l'équipe d'évaluation n'a pas pu se rendre sur le terrain. Le téléphone et les outils de conférence en ligne ont été les principaux outils pour les entretiens et le focus group.

Résultats de l'évaluation du projet

Pertinence : Les objectifs du PAMT correspondent aux besoins du secteur, aussi bien en matière de réforme des médias, professionnalisation des journalistes et des cadres et renforcement de l'information de proximité. L'organisation des activités est jugée positivement par les participants, mais plusieurs professionnels consultés soulignent des difficultés dans la mise en œuvre, liées à la complexité du programme et à sa gestion.

Efficacité : Les actions menées par le PAMT en matière de réglementation ont contribué, au moins partiellement, au renforcement du secteur. Toutefois, l'implication, voire l'initiative des autorités publiques est nécessaire pour que la réforme du secteur des médias puisse aboutir. Les formations ont été de bon niveau mais l'amélioration de la qualité n'est pas encore visible dans les contenus produits par les médias. La formation des cadres des médias dans la gestion d'entreprise n'a pas encore atteint plei-

nement ses résultats. Globalement l'organisation des formations a été efficace, mais des faiblesses ont été identifiées en matière de sélection des participants et de choix du lieu de déroulement des activités. Les objectifs en matière de renforcement des médias de proximité ne sont pas encore complètement atteints.

Efficience : Presque toutes les activités prévues ont pu être organisées, même si une différente allocation du budget et une plus grande flexibilité dans certains postes de dépenses auraient pu être bénéfiques.

Impact : L'absence de loi sur l'audiovisuel, avec les droits et les obligations qui concernent les opérateurs, et de cadre institutionnel ne permet pas de mesurer l'impact des processus en cours. Le renouveau des contenus n'est pas encore visible dans les programmes des médias publics ou privés.

Durabilité : Il n'y a pas de vision d'ensemble sur la durabilité des modèles économiques actuels des médias, ni des contenus nécessaires. Le projet de chaîne d'information 7/7 soulève également des questions de durabilité.

Valeur ajoutée : Le programme a eu une réelle valeur ajoutée par rapport à d'autres soutiens existants sur le territoire, grâce à son budget, à sa durée, à sa cible, et à la diversité de ses interventions. Aucune synergie avec d'autres programmes de soutien présents sur le territoire n'a été constatée.

Cohérence : La complémentarité du programme avec d'autres soutiens existants n'a pas été identifiée. Le Groupe Média est resté un lieu d'échanges et n'a pas été utilisé comme opportunité de concertation entre les représentants des bailleurs de fonds internationaux.

Recommandations Sélectionnées

Au regard des conclusions de l'évaluation, un certain nombre de recommandations peuvent être proposées en vue du nouveau programme mis en place par l'Union européenne.

Contribuer à la réforme des médias : Le nouveau programme pourrait contribuer à la réforme du système médiatique en s'attaquant à ces quatre piliers (le pilier constitutionnel, le pilier législatif, le pilier régulation et le pilier financement) et en renforçant les acquis existants, en liaison avec le gouvernement et les parties prenantes.

Contribuer à la mise en œuvre du pilotage national de la réforme : Le nouveau programme pourrait contribuer à la mise en œuvre de la méthodologie et de la structuration du pilotage national de la réforme pour garantir sa transparence et apporter l'assistance nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Contribuer à la réorganisation du Groupe Média : Le Groupe Média a vocation à organiser la coopération internationale au profit de l'Etat tunisien. De ce point de vue, des changements devraient être entrepris au sein de ce Groupe en privilégiant sa dimension politique et institutionnelle pour renforcer la cohérence de la coopération. Le nouveau programme pourrait contribuer à rendre aux Etats participants la responsabilité politique des priorités et des décisions tout en réorganisant le fonctionnement et de l'organisation du travail de cette instance.

Contribuer à la transition vers le numérique : Le nouveau programme pourrait accompagner de manière concrète les médias qui le souhaitent dans la transition vers le numérique.

Contribuer à l'évolution de la gestion de la transformation de la culture d'entreprise dans le secteur des médias : Le nouveau programme pourrait contribuer à la transition sociale et à l'évolution de la culture d'entreprise par une approche stratégique et concrète de la conduite du changement social, pour que tout le personnel des entreprises concernées s'approprie la réforme ainsi engagée.

Contribuer à la diversification des contenus : Le nouveau programme pourrait contribuer à la sensibilisation culturelle, sociale et citoyenne par la diversité des contenus. En outre, il pourrait favoriser l'implication dans le processus de production de contenus des médias de toutes les forces créatives, et pas seulement des forces journalistiques. De ce point de vue, le rapprochement avec le programme européen de soutien à la culture en Tunisie pourrait être utile et efficace.

Contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre d'une nouvelle approche de la formation dans les médias : Le bilan des formations réalisées par le PAMT et les OSC encourage à réfléchir et mettre en œuvre de nouvelles approches et méthodes pédagogiques, qui prendraient en compte la différence de niveau entre les participants, les avantages des formations in situ, les besoins d'échanges avec les pairs, la nécessité de renforcer la présence des formateurs locaux tout comme les opportunités offertes par les formateurs étrangers, et tout le potentiel des plateformes pour l'enseignement à distance (e-learning). Le nouveau programme pourrait contribuer à ce changement.

Texte édité par DW Akademie.

DW Akademie

La DW Akademie est le centre de la Deutsche Welle pour le développement international des médias, la formation journalistique et le transfert de connaissances. Grâce à ses projets, elle renforce le droit de l'homme à la liberté d'expression et à un accès sans entrave à l'information. La DW Akademie permet aux gens du monde entier de prendre des décisions libres, fondées sur des faits fiables et un dialogue constructif.

La DW Akademie est un partenaire stratégique du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Elle est également active grâce à des fonds du ministère allemand des Affaires étrangères et de l'Union européenne, et ce dans plus de 70 pays émergents et en développement.

CONTACT

Dr. Laura Moore
Head Research and Evaluation
laura.moore@dw.com
Berlin, Germany

 DWAkademie

 @dw_akademie

 DWAkademie

 dw.com/newsletter-registration

 dw.com/mediadev

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Deutsche Welle et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne. L'objectif de l'évaluation externe est de fournir une appréciation constructive des résultats du projet.